COMPTE-RENDU
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2025
COMMUNE DE MOUTHOUMET

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de Mouthoumet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie de Mouthoumet, sous la Présidence de Madame Christelle HERMAND, Maire.
Secrétaire de séance : Jérôme HERVOUET-BARANGER.

Présidente :	Christelle HERMAND
Présents : (dans l'ordre alphabétique)	Christelle HERMAND, Jérôme HERVOUET-BARANGER, Louis MARI, Catherine RIVES, Maëlle SIROU, Christophe TURCAUD
Absents :	Johanna EYERMANN, Claude GIPPON, Stéphane MESSAOUD
Procuration :	Néant

1. Validation du compte-rendu de la dernière séance

Il est proposé aux membres du conseil municipal la validation du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE *tel que proposé le compte-rendu de la séance ordinaire du conseil municipal du 29 août 2025*

2. Procédure de consultation pour la délégation de service public du café-restaurant communal

Lors du conseil municipal du 14 juillet 2025, les élus ont décidé le lancement de la nouvelle procédure de consultation pour la Délégation de Service Public du café-restaurant communal.
Les élus ont reçu par emails les documents préparatoires. Ils ont pu en prendre connaissance et y apporter des modifications.

Après en avoir discuté puis délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

VALIDE *les documents constitutifs du dossier d'avis d'appel à concurrence pour la délégation de service public du café-restaurant communal*

3. Procédure de consultation pour la délégation de service public du commerce communal, agricole /quincaillerie / multi-services

Lors du conseil municipal du 14 juillet 2025, les élus ont décidé le lancement de la nouvelle procédure de consultation pour la Délégation de Service Public du commerce agricole quincaillerie multi-services.
Les élus ont reçu par emails les documents préparatoires. Ils ont pu en prendre connaissance et y apporter des modifications.

Après en avoir discuté puis délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

VALIDE *les documents constitutifs du dossier d'avis d'appel à concurrence pour la délégation de service public du commerce agricole quincaillerie multi-services.*

4. Travaux réalisés et à venir

4.1. Travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal

Le mur en pierre de la cour de la friperie a été rejointé (couleur identique à la chapelle et au lavoir).

4.2. Travaux, achats et projets à venir

Les élus valident le devis de 980 € HT pour la sécurisation d'un puits dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre.
Comme déjà indiqué dans le bulletin municipal de mai 2025, les habitants possédant un puits sont invités à se rapprocher de la mairie, qui pourra financer sa sécurisation, afin d'éviter la prolifération des moustiques tigres.

Projet lavoir, verger et laverie :
Prochainement, les travaux suivants auront lieu :
- Pose de deux fauteuils style Eiffel pour le parking « Moulins »
- Pose de deux bancs (l'un pour le lavoir et l'autre pour la laverie), d'une table pour la laverie, de poubelles et de cendriers
- Pose d'une clôture de suspension pour les vignes

Adressage :
Les élus valident le nom donné aux chemins.

5. Modification du numéro de la parcelle B1103 (parking situé rue de Ravichol)

Nous avons été contactés par le cadastre afin de modifier le numéro de la parcelle B1103 et de le remplacer par le numero B1175. Les élus acceptent cette modification.

6. Questions et informations diverses

- ENEDIS va procéder à des opérations d'élagage autour du réseau Haute Tension 20kV sur la commune de Mouthoumet.
- Point sur la consommation d'eau potable du village et la réparation de fuites :

Cet été, deux fuites importantes ont été résorbées : une fuite au niveau du poteau incendie situé rue de la gare, et une autre, située dans l'enceinte de la gendarmerie, qui a été réparée directement par les services de l'état.

Depuis 2017, de nombreuses fuites ont été réparées sur le réseau d'eau potable du village, ce qui a permis de diminuer par quatre la consommation journalière d'eau potable du village.

La séance est levée à 12h30.

Pour extrait le 6 octobre 2025
En mairie,

Christelle HERMAND
Maire

Jérôme HERVOUET-BARANGER
Secrétaire

Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.